



Rapport d'orientation budgétaire 2026

Séance du Conseil municipal du 10 novembre 2025

Sommaire

AVANT-PROPOS DE M. LE MAIRE

I. DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDES PERSISTANTES, LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2026 S'INSCRIVENT DANS LA TRAJECTOIRE FINANCIÈRE DU MANDAT QUI S'ACHÈVE

A. L'hypothèse prudente d'une stabilité des ressources

1. Les ressources courantes
 - *La fiscalité*
 - *Les dotations budgétaires*
 - *Les participations reçues*
 - *Les produits d'activité et du domaine*
 - *Les recettes en atténuation*
2. Les ressources d'investissement
 - *Les cessions d'actifs*
 - *Le FCTVA*
 - *La fiscalité d'urbanisme*

B. Des dépenses optimisées pour garantir le bon fonctionnement du service public municipal

1. Les dépenses de fonctionnement
 - *La masse salariale*
 - *Les dépenses d'intervention*
2. L'exigence d'une épargne nette positive
3. La poursuite d'un niveau élevé d'investissement en 2026
 - *L'impact sur la section d'investissement du passage à la norme comptable M57*
 - *Les principaux investissements programmés en 2026*

C. La maîtrise de la dette

II. DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES QUI CONFIRMENT LE POIDS PRÉPONDERANT DES POLITIQUES MUNICIPALES EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT

A. En crédits de fonctionnement

1. La traduction budgétaire des priorités municipales
2. Des indicateurs d'évaluation qui soulignent d'efficacité du service public municipal
 - *Vie éducative*
 - *Vie culturelle*
 - *Vie sportive*

B. En crédits d'investissement

1. Les grands chantiers de l'éducation
2. Les grands chantiers du sport
3. Les grands chantiers du patrimoine et de la culture

CONCLUSION

AVANT-PROPOS DE M. LE MAIRE

La préparation budgétaire de l'exercice 2026 est une nouvelle fois placée sous le signe d'incertitudes multiples et persistantes qui relèvent en même temps du niveau local, national et international.

À l'échelle locale, la perspective des élections municipales du printemps 2026 conduit à envisager les orientations du prochain exercice budgétaire avec l'évidente prudence liée au scrutin à venir.

À l'échelle nationale, l'instabilité politique chronique et l'incapacité du pays à se doter d'un budget à l'heure où s'écrivent les lignes de ce rapport d'orientations budgétaires créent une situation inédite qui contraint les collectivités locales à l'attentisme, bien malgré elles. Car force est de constater – et de déplorer – que le présent document est élaboré sans la moindre indication quant aux arbitrages relatifs aux ressources des collectivités territoriales ni à d'éventuelles mesures venant impacter les dépenses obligatoires des communes.

À l'échelle internationale enfin, les tensions géopolitiques créent un climat de plus en plus anxiogène qui pénalise l'activité économique et la création de richesses, ce qui n'est pas sans impact sur la vie de nos territoires.

Pour ces raisons, les orientations budgétaires pour 2026 sont ainsi plus que jamais placées sous le signe de la prudence. Cette prudence n'altère en rien la volonté intacte de la municipalité de maintenir la trajectoire de l'assainissement structurel des finances de la Ville de Louviers, que la chambre régionale des comptes a relevé dans son rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de 2019 à 2024.

S'appuyant sur l'analyse de la Chambre régionale des comptes qui souligne l'importance des dépenses municipales liées à l'éducation, à la culture et au sport, ce rapport d'orientation budgétaire propose un développement thématique consacré aux ressources budgétaires dédiées à ces politiques.

François-Xavier PRIOLLAUD

Maire de Louviers

Président délégué de l'Agglomération Seine-Eure

Vice-Président de la Région Normandie

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

I. DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDES PERSISTANTES, LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2026 S'INSCRIVENT DANS LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU MANDAT QUI S'ACHEVE

Les hypothèses retenues pour ces orientations budgétaires reposent tout à la fois sur la **prudence et la persévérance**, tant pour l'estimation des recettes que pour l'évaluation des dépenses. Au terme d'une mandature marquée par un niveau d'investissement inégalé, la collectivité a démontré sa capacité à tenir le cap du désendettement et de la maîtrise fiscale.

La trajectoire financière, saluée par la chambre régionale des comptes dans son rapport sur les exercices 2019 et suivants, reste de mise avec un programme d'investissement marqué, pour l'année à venir, par l'important chantier de la rénovation urbaine du quartier des Acacias / La Londe / Les Oiseaux.

Le passage à la norme comptable M57

À compter du 1^{er} janvier 2026, la Ville de Louviers appliquera la norme comptable M57, qui devient le cadre de référence commun à l'ensemble des collectivités locales. Cette évolution marque une modernisation de la gestion financière publique : la M57 se substitue aux anciennes instructions comptables (comme la M14 datant de 1997), pour offrir un cadre budgétaire plus souple, plus lisible et plus proche des normes de l'État.

Concrètement, cette nouvelle norme vise à :

- **Une plus grande autonomie dans la présentation et la gestion du budget**, avec la possibilité d'adapter certains choix comptables aux spécificités locales.
- **Une meilleure vision pluriannuelle des finances**, grâce à une présentation qui rapproche le budget de la logique de performance.
- **Davantage de transparence** pour les élus et les citoyens, en facilitant la lecture et la comparaison des comptes publics.
- **Un renforcement du contrôle interne** et de la fiabilité de l'information financière, notamment *via* l'introduction d'un compte financier unique (CFU).

Le passage à la norme M57 représente ainsi une étape importante de modernisation et de responsabilisation financière pour la collectivité, au service d'une gestion plus stratégique et plus lisible des ressources publiques.

A. L'HYPOTHÈSE PRUDENTE D'UNE STABILITE DES RESSOURCES

À la date d'élaboration du présent rapport d'orientation budgétaire, des incertitudes demeurent sur l'estimation de certaines recettes, liées notamment aux montants des dotations versées par l'Etat qu'il s'agisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ou de la dotation de solidarité urbaine (DSU). Les chiffres de la population légale qui servent au calcul de ces dotations ne sont en effet connus qu'en fin d'année.

Il en est de même de l'éligibilité aux mécanismes de péréquation budgétaire (le FPIC) soumis à des effets de seuils difficilement prévisibles. Enfin, la conjoncture économique n'est bien sûr pas sans incidence sur le niveau de certaines recettes, en particulier les droits de mutation à titre onéreux au vu de la situation du marché de l'immobilier.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

1. Les ressources courantes : 28,1 millions d'euros

Estimées à 28,1 millions d'euros en 2026, les ressources courantes sont globalement affichées dans la continuité du compte administratif 2024 et du budget voté pour 2025.

 Poste budgétaire	2 024 CA 2024	2 025 Vote - DM2	Cadrage Cible 2026
	I - Ressources courantes 28 177	27 981	28 107

En milliers d'euros

LA FISCALITE : 19,2 millions d'euros

L'essentiel des ressources de la commune provient de la fiscalité, directe et indirecte. Avec la suppression de la taxe d'habitation, la dynamique de cette recette fiscale est désormais liée à la seule évolution des bases, corrélée à l'inflation et telle que définies par la loi de finances de l'État.

La commune conserve sa capacité d'action sur l'évolution des taux s'agissant de la taxe foncière (sur le bâti et le non bâti) d'une part et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires d'autre part. **Pour 2026, le choix de la municipalité demeure inchangé, à savoir le gel des taux afin de préserver le pouvoir d'achat des contribuables.**

• Fiscalité directe et indirecte : 14,3 millions d'euros

 Poste budgétaire	2 024 CA 2024	2 025 Vote - DM2	Cadrage Cible 2026
	A1.Fiscalité 19 174	19 014	19 207
Directe - taxes menages	12 428	12 997	13 300
EPCI - AC	4 552	3 796	3 796
Allocations Compensatrices	1 007	1 005	901
FPIC	236	230	220
Indirecte	952	985	990
DMTO	457	500	500
Taxe electricité	355	350	350
TLPE - Drts voirie	141	135	140
Divers	0	-	-

En milliers d'euros

• Les taxes sur les ménages : 13,3 millions d'euros

Depuis la loi de finances de l'État pour 2018, il est prévu chaque année une revalorisation des bases fiscales adossée à l'indice l'IPCH (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé). Cet indice connaît chaque année, une revalorisation réglementaire assise sur le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation constaté entre les mois de novembre N-2 et N-1 pour l'année N.

Selon la Banque de France, les anticipations des participants en matière d'inflation totale, telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), sont de **2,2 % en 2025 et 2,0 % en 2026 et 2027**. Elles ont été révisées à la hausse de 0,1 point de pourcentage pour 2025 et 2026 par rapport à la précédente enquête (réalisée au premier trimestre 2025), mais elles restent inchangées pour 2027.

Il est d'autre part, soumis à l'évolution physique des bases, autrement dit à la superficie des contribuables s'acquittant de la taxe foncière laquelle est égale à la valeur locative des biens éligibles multipliée par le taux d'imposition voté par la commune.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

La combinaison des deux éléments constitutifs de l'effet base permet d'anticiper une évolution de la fiscalité d'environ **(+) 300 000 euros par rapport** à l'état 1250 COM notifié en 2025 au titre des bases fiscales prévisionnelles, soit **(+) 2,3%**.

- **Fiscalité indirecte : 990 000 euros**

Les droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) sont reconduits pour un montant de 500 000 euros malgré leur sensibilité à une forte volatilité, à l'appui de la dynamique constatée sur les derniers exercices.

Les Taxe Finale de Consommation d'Électricité (TFCE) et Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), sont également et prudemment alignées sur le niveau de perception des exercices antérieurs.

- **L'attribution de Compensation : 3,8 millions d'euros**

En l'absence de nouveaux transferts de charges, l'attribution de compensation versée par l'agglomération Seine-Eure est maintenue à 3,8 millions d'euros, suite au transfert de charge de l'école de musique depuis le 1er janvier 2025.

- **Les allocations compensatrices : 0,9 million d'euros**

Ce poste est proposé en recul de **(-) 100 000 euros** avec une inscription de 901 000 euros, suite à la requalification d'une entreprise par les services fiscaux.

Au total, les hypothèses sur le poste fiscalité présentent une progression très limitée à **(+) 200 000 euros** par rapport au précompte administratif 2025 pour atteindre **19,2 millions d'euros**.

- **Le Fonds de péréquation intercommunale (FPIC) : 220 000 euros**

Conformément à l'article L. 2336-5 du CGCT, sont éligibles au versement du FPIC 60% des ensembles intercommunaux et métropoles classés selon un indice synthétique de reversement composé de trois critères, soit jusqu'au 745ème ensemble intercommunal. **En 2025, l'agglomération Seine-Eure était classée au 715ème rang, ce qui l'a rendue éligible au reversement du FPIC, comme ce fut également le cas en 2024.** Cette éligibilité s'explique par l'évolution des indicateurs financiers de l'agglomération, utilisés pour le calcul de son indice synthétique de reversement par rapport aux indicateurs financiers des autres ensembles intercommunaux. Par ailleurs, avec un effort fiscal agrégé supérieur à 1, les critères d'éligibilité au reversement du FPIC, sont remplis permettant aux communes membres de l'EPCI de bénéficier de ce dispositif. Il est donc proposé d'inscrire une enveloppe de 220 000 euros à ce titre.

Pour mémoire, concernant le prélèvement du FPIC, il existe des cas particuliers pour sa répartition entre les communes membres d'un même EPCI. En effet, les communes de plus de 10 000 habitants classées, l'année précédant la répartition, selon l'indice synthétique de la DSU dont le rang de classement est inférieur ou égal à 250 voient leur prélèvement annulé, et acquitté à leur place par leur groupement d'appartenance. C'est le cas de la commune de Louviers classée au 191ème rang en 2024.

LES DOTATIONS BUDGETAIRES : 4,23 millions d'euros

- **DGF et DSU : 2 millions d'euros et 1,7 millions d'euros**

L'abondement de la DGF engagé en 2023 après cinq années de stabilité, et fléché vers les collectivités les plus fragiles, par le biais de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) et de la dotation de solidarité rurale (DSR), pourrait être mis à mal par le contexte économique national. Dans l'attente de l'adoption de la loi de finances pour 2026, l'hypothèse

027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de transmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

budgétaire est celle d'une stabilité de la DGF à 2 millions d'euros d'une dotation de solidarité urbaine proche de celle perçue en 2025, à hauteur de 1,7 millions d'euros, soit (+) 64 000 euros par rapport à l'exercice n-1.

Cette hypothèse reste toutefois dépendante des orientations à venir du PLF 2026 et leur notification.

- **La dotation de solidarité communautaire : 520 000 euros**

La Dotation de Solidarité Communautaire évolue à la marge en fonction des données FPIC publiées chaque année, quatre d'entre elles constituant des critères de répartition de l'enveloppe allouée. Elle est reconduite sur la base de l'enveloppe allouée au titre de l'exercice 2025, soit 520 000 euros.

Au total, les dotations budgétaires sont évaluées en légère hausse de (+) 44 000 euros pour atteindre 4,2 millions d'euros.

VILLE DE Louviers en Normandie		2 024	2 025	Cadrage Cible 2026
		CA 2024	Vote - DM2	
Poste budgétaire		x	c	
A2. Dotations Budgétaires		4 102	4 186	4 230
DGF		2 069	2 007	2 010
DSU		1 515	1 639	1 700
EPCI - DSC		518	540	520

En milliers d'euros

LES PARTICIPATIONS RECUES : 2,6 millions d'euros

L'ensemble des financements des partenaires de la Ville présente globalement des inscriptions de reconduction des éléments votés, à l'exception toutefois des participations CAF au titre de l'enfance et de la jeunesse lesquelles présentent une progression estimée à (+) 75 000 euros traduisant le niveau de fréquentation des crèches et ALSH enregistré à la rentrée 2025.

Au total, les participations reçues sont estimées en évolution de (+) 84 000 euros et portées à 2,61 millions d'euros.

VILLE DE Louviers en Normandie		2 024	2 025	Cadrage Cible 2026
		CA 2024	Vote - DM2	
Poste budgétaire				
A3. Participations reçues		2 911	2 531	2 615
CAF_PS		1 420	1 225	1 300
CAF CEJ & Bonus Territoire		508	517	517
CAF Autres		363	324	350
CD 27		59	45	45
Région Normandie		114	90	90
Etat		243	263	270
EPCI		122	38	13
Autres		81	30	30

En milliers d'euros

LES PRODUITS D'ACTIVITE ET DU DOMAINE : 1,64 millions d'euros

- **Les produits d'activité : 1,1 millions d'euros**

Avec une enveloppe affichée à 1,06 millions d'euros, en retrait de (-) 94 000 euros par rapport au budget 2025, les redevances usagers présentent une hypothèse 2026 prudente sur un exercice de transition. Elles regroupent l'ensemble des prestations tarifées proposées par la commune aux citoyens sur les compétences Enfance, Jeunesse, Culture, Scolaire et Sports.

Accusé de réception en préfecture
027212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

- **Les produits du domaine : 545 000 euros**

Les produits du domaine, sans évolution de périmètre significative, s'inscrivent dans la continuité des réalisations attendues sur l'exercice 2025.

VILLE DE Louviers en Normandie		2 024	2 025	Cadrage Cible 2026
		CA 2024	Vote - DM2	
Poste budgétaire				
A4 .Recettes_Atténuation	258	337	340	
A5 .Produit d'activités	1 009	1 154	1 060	
A6 .Produit domaine et gestion	564	556	545	
Parc Locatif	134	163	155	
Remboursements de frais	120	155	150	
RODP	217	139	140	
Autres	93	99	100	
A7. Produits Exceptionnels	158	203	110	

En milliers d'euros

LES RECETTES EN ATTENUATION : 337 000 euros

Les recettes en atténuation des frais de personnel sont reconduites à isopérimètre des éléments valorisés sur l'exercice 2025, soit 340 000 euros.

RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT - SYNTHÈSE RÉTROACTIVE

Au cours de la décennie 2014-2024, les recettes auront progressé de 3,3 millions d'euros, ce qui représente une augmentation d'environ 13% sur la période.

CA		VILLE DE Louviers							
Chapitre		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014 à 2019	
RECETTE	013 ATTENUATION DE CHARGES	330	414	486	408	132	64	1 833	
	70 PRODUITS DES SERVICES,	1 458	1 561	1 565	1 489	1 446	1 249	8 767	
	73 IMPOTS ET TAXES	16 394	16 532	16 683	16 874	16 722	16 975	100 179	
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 058	6 678	6 084	5 946	6 009	6 251	38 026	
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	234	144	149	255	179	161	1 122	
	76 PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	4	6	8	18	
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	122	127	140	80	84	103	657	
	78 REPRISE PROVISIONS								
Total RECETTE		25 597	25 456	25 106	25 056	24 577	24 811	150 603	
Evolution recette		- 141	- 349	- 50	- 479	234			
CA		Louviers							
Chapitre		2020	2021	2022	2023	2024	2020 - 2024	Budget 2025	
RECETTE	013 ATTENUATION DE CHARGES	114	143	167	275	159	859	196	
	70 PRODUITS DES SERVICES,	851	1 041	1 157	1 333	1 281	5 663	1 481	
	73 IMPOTS ET TAXES	16 788	16 837	17 492	18 127	18 868	88 112	18 391	
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 716	6 393	6 446	7 288	7 533	34 376	7 521	
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	183	213	289	318	178	1 181	181	
	76 PRODUITS FINANCIERS	6	10	24	5	4	49	4	
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	202	209	60	105	129	705	207	
	78 REPRISE PROVISIONS					25	25		
Total RECETTE		24 860	24 847	25 635	27 451	28 177	130 970	27 981	
Evolution recette		- 13	788	1 816	726			196	

En milliers d'euros

2. Les ressources propres d'investissement : 2,4 millions d'euros

Les ressources propres d'investissement ont vocation exclusive à financer les dépenses d'équipement. En comparaison avec l'année 2025, **les ressources propres d'investissement progressent de 300 000 euros** pour s'établir à 2,4 millions d'euros.

- **Les cessions d'actif**

Les ventes d'actif sont estimées pour un montant de **630 000 euros pour l'année 2026**. La collectivité envisage la cession des bien suivants :

Accusé de réception en préfecture
02/12/2025-1703705-20251118-25-156 DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

- Un bâti vacant situé 26 rue aux Huiliers en vue de la création d'une activité tertiaire et commerçante.
- Trois parcelles situées sur l'îlot du Kolysé pour la construction d'un hôtel, de logements et de bureaux.
- L'ALSH désaffecté du Hamet en vue de la construction d'une résidence services dédiée aux familles monoparentales.
- Le Moulin du Manoir de Bigards en vue de l'installation définitive de la brasserie Ragnar sur ce site à Louviers.

• Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Les équipements réalisés sur l'exercice 2024 permettent d'escompter une recette valorisée à **990 000 euros** au titre du fonds de compensation sur la taxe à valeur ajoutée (FCTVA). Cette recette est en progression substantielle par rapport à l'année n-1 du fait du niveau d'investissement soutenu de la collectivité constaté à 7,5 millions d'euros en 2024 (contre 6,3 millions d'euros en 2023).

• La fiscalité d'urbanisme

Les taxes d'aménagement sont reconduites à hauteur de 400 000 euros sur 2026, mais souffrent d'un retard administratif pénalisant, de leur traitement par les services fiscaux.

B. L'OPTIMISATION DES DEPENSES POUR GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC MUNICIPAL

	2 024	2 025	Cadrage Cible 2026
	CA 2024	Vote - DM2	
Poste budgétaire			
II. DEPENSES COURANTES	23 298	23 793	23 877
III. Masse salariale	14 875	14 976	15 159
IV. Dépenses intervention * [G] = [E]	8 422	8 817	8 718

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues sur l'exercice 2026 sont inscrites pour un montant de **23,87 millions d'euros**, soit une progression limitée à 84 000 euros par rapport à 2025 et pour l'essentiel due à une augmentation de la subvention de la Ville au CCAS.

LA MASSE SALARIALE

Prévue pour un montant de **15,15 millions d'euros**, la masse salariale représente environ 63% des dépenses courantes de la collectivité. Comme l'a relevé la Chambre régionale des comptes dans son rapport sur la gestion de la collectivité sur la période 2019-2024, l'impact des mesures nationales explique la quasi-totalité de l'augmentation des dépenses de personnel qui ont cru de près de 2 millions d'euros au cours du mandat qui s'achève.

Maintenant le cap d'une stabilité des effectifs de la Ville, l'évolution de la masse salariale sur l'exercice budgétaire 2026 s'explique par le financement du glissement vieillesse technicité (GVT) pour un montant estimé à 63 000 euros, la prise en charge par la collectivité de dépenses de protection sociale complémentaire des agents pour un montant de 34 436 euros et l'augmentation de 3% des charges sociales CNRACL pour un montant de 176 430 euros.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

**DONNÉES SOCIALES 2020-2024
DE LA VILLE DE LOUVIERS**

Évolution de l'âge moyen des agents municipaux

2020	2021	2022	2023	2024
44 ans	45 ans	44 ans	44 ans	45 ans

L'âge moyen est calculé sur les effectifs des emplois permanents. On constate une stabilité de l'âge moyen qui, mécaniquement et toutes choses égales par ailleurs, devrait augmenter d'une unité chaque année. La stabilité induit que le solde entre les sortants et les entrants vient rajeunir le collectif de travail louvernien ; on parle d'effet Noria.

Évolution des effectifs de la Ville

EFFECTIFS VILLE	2020	2021	2022	2023	2024	N-5 en Nb	N-5 en %
Titulaires	243	256	271	277	280	43	+18,14%
Contractuels	139	136	118	112	114	-29	-20,28%
Total	382	392	389	389	394	14	3,68%

On constate une évolution de la structure de l'effectif avec une proportion de plus en plus importante de titulaires, les effectifs totaux ayant connu une augmentation entre 2019 et 2024. En effet, la municipalité a eu la volonté de mieux remplacer les absents au sein des services de la petite enfance, scolaires et périscolaires.

L'Équivalent Temps Plein (ETP) est un des indicateurs qui permet d'évaluer le temps disponible pour assurer les missions de la collectivité, sachant que ne sont pas intégrées à cet indicateur les heures supplémentaires ni complémentaires.

Nombre de mois d'ETP rémunérés au cours de chaque année par la Ville de Louviers

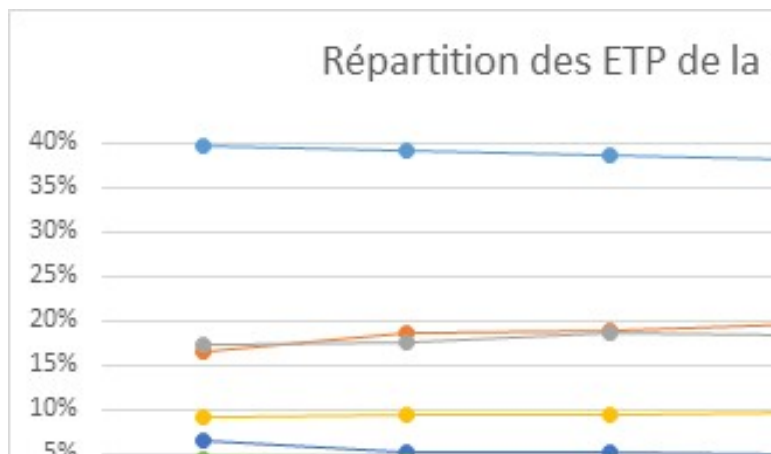
Années	2020	2021	2022	2023	2024	N-5 ans	N-5 en %
Titulaires	2 785,90	2 892,46	2 985,02	3 054,78	3080,85	355,09	13,02%
Contractuels	1 109,39	1 048,50	933,73	831,43	888	- 291,26	- 24,69%
Total	3 895,29	3 940,96	3 918,75	3 886,21	3968,85	63,83	1,64%
Soit en ETP/an	324,61	328,41	326,56	323,85	330,74	5,32	1,64%

En ETP, la volumétrie reste assez stable sur la période considérée de six années consécutives. L'étude des ETP confirme l'augmentation de la proportion des titulaires et la diminution des contractuels encore plus marquée qu'en effectif.

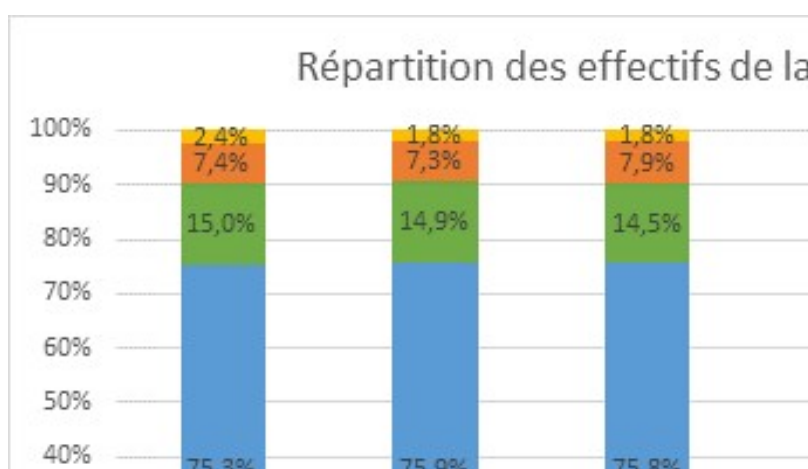
Répartition par filière des effectifs de la Ville (2024)

Filière	ETP Moyen	Part totale	Effectif Moyen	Part totale
Filière technique	121,49	38,96%	127	35,55%
Filière animation	56,35	18,07%	81	22,57%
Filière administrative	54,09	17,34%	56	15,64%
Filière culturelle	32,84	10,53%	44	12,32%
Filière sociale	13,89	4,45%	15	4,30%
Filière médico-sociale	13,54	4,34%	14	3,99%
Filière police	7,92	2,54%	8	2,22%
Emplois hors filière	7	2,24%	7	2,05%
Filière sportive	4,73	1,52%	5	1,38%

Accusé de réception en préfecture
02/21/2025 11:10:25-158-DE
Date de rétrotransmission : 14/11/2025
Date de réception en préfecture : 14/11/2025



On constate que la structuration de l'activité a assez peu évolué. On peut tout de même remarquer le passage de la filière animation devant la filière administrative depuis 2021 ainsi que la légère diminution de la représentativité de la filière médico-sociale.



On observe une légère diminution des agents de catégorie C sur la période, qui reste largement majoritaires, au profit de la catégorie B ce qui traduit une évolution des carrières.

La répartition par genre et son évolution

	Femmes	Hommes
2020	66%	34%
2021	68%	32%
2022	69%	31%
2023	69%	31%
2024	71%	29%

Entre 2020 et 2024, l'effectif de la ville se féminise à hauteur de 5 points.

Données relatives à la rémunération des agents municipaux

Évolution du nombre des heures supplémentaires

En nombre d'heures	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution N-5
Titulaires	2 719	2 765	2 610	2 713	3 747	504
Contractuels	707	704	337	250	377	-471
Total	3 426	3 469	2 947	2 963	4124	33
Dépense	72 747	75 618	64 552	68 971	98 455	9 809

98455
027-212703765-20251110-25-158 DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

2. L'exigence d'une épargne nette positive

La MAC (Marge d'Autofinancement Courante) calculée comme l'addition des dépenses de fonctionnement et du remboursement contractuel de la dette rapportée aux ressources courantes de la section de fonctionnement, permet d'une part, l'affichage d'un ratio inférieur à 1, et d'autre part, l'affectation exclusive des ressources dites de couverture, au financement des dépenses d'investissement. **Pour l'année 2026, l'objectif d'épargne nette est fixé à 270 000 euros**, en progression par rapport à l'épargne estimée à 140 000 euros en 2025. L'amélioration des finances municipales est structurelle depuis 2014. Sur la mandature 2020-2026, le montant de l'épargne nette a doublé par rapport à celui constaté sur la mandature 2014-2020.

L'évolution des indicateurs financiers témoigne en effet d'un assainissement fondé sur :

- Une diminution de 10% du stock de dette depuis 2014.
- Une augmentation de 15% de l'épargne brute.
- La restauration d'une capacité d'autofinancement, inexistante en 2014, qui s'est progressivement reconstituée et qui a doublé entre 2020 et 2024.
- Des dépenses d'investissement soutenues, en hausse de plus de 30% sur la période contrôlée.
- Une diminution significative du recours à l'emprunt qui est passé de 52% à 36% pour financer les investissements. La ville emprunte donc beaucoup moins pour investir beaucoup plus.

La collectivité est ainsi parvenue à financer davantage d'investissements tout en diminuant le stock de dette, son besoin d'emprunt et en baissant pendant cinq années de suite les taux d'imposition votés par le conseil municipal.

Évolution de l'épargne sur la période 2014-2024

en milliers euros		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014 - 2019
Epargne brute		2 611	2 738	2 711	2 914	3 113	3 004	17 092
Amortissement dette		2 760	2 727	2 335	2 469	2 503	2 553	15 347
Epargne nette	-	149	11	376	445	610	451	1 744
Ressources Propres investissement		1 063	956	1 141	1 757	565	3 129	8 611
FCTVA		929	661	422	315	372	513	3 212
Fiscalité d'urbanisme & Autres		26	171	154	143	167	466	1 127
Vente Actif		108	124	565	1 299	26	2 150	4 272
Reprise antérieur		546	317	173	1 656	2 008	420	
Dépenses financées		3 330	2 786	2 299	4 613	7 103	7 438	27 569
Subventions Equipement		806	314	364	251	1 840	2 328	5 902
Emprunt Exercice		1 381	1 361	1 901	2 500	2 500	2 500	12 143
Résultat clôture		317	173	1 656	1 996	420	1 390	
variation Résultat clôture		-229	-144	1 483	340	-1 576	970	844

Milliers euros		2020	2021	2022	2023	2024	2020 - 2024	Vote 2025	Perspectives 2026
Epargne brute		3 627	3 149	2 550	3 802	4 015	17 142	3 338	3 430
Amortissement dette		2 574	2 669	2 750	2 946	2 976	13 915	3 198	3 160
Epargne nette		1 053	480	- 200	856	1 039	3 227	140	270
Ressources Propres investissement		2 219	1 712	1 919	2 231	1 688	9 769	1 431	2 170
FCTVA		782	1 009	1 019	1 342	1 217	5 370	706	990
Fiscalité d'urbanisme & Autres		961	400	626	428	393	2 808	365	550
Vente Actif		476	303	274	461	78	1 592	360	630
Reprise antérieur		1 390	409	286	567	1 786		1 771	
Dépenses financées		6 429	8 651	8 046	6 349	7 515	36 989	11 298	11 080
Subventions Equipement		1 676	2 236	1 666	2 381	2 272	10 231	5 992	4 687
Emprunt Exercice		500	4 100	4 942	2 101	2 500	14 143	1 964	3 953
Résultat clôture		409	286	567	1 787	1 771			
variation Résultat clôture		-981	-123	281	1 221	550			

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

Sur le mandat 2020-2026, la ville a dû absorber de nombreux chocs externes, indépendants de la gestion municipale, qui ont affecté le montant de l'épargne nette. En effet, sur la période 2019-2024, le cumul de l'épargne net corrigée de ces chocs externes se serait établi à 11,5 millions d'euros (au lieu des 3,68 millions d'euros constatés), en regard d'un emprunt total de 16,6 millions d'euros contracté sur la même période. Sans ces chocs externes, la dette de la Ville aurait ainsi pu baisser de près de 9 millions d'euros avec un effet positif sur le service de la dette.

Pour l'exercice 2024, le besoin d'emprunt corrigé des chocs externes n'aurait été que de 930 000 euros sur les 7,5 millions d'euros de dépenses d'investissements financées, soit un taux de recours à l'emprunt de 12,4%.

L'évolution de l'épargne de la commune de Louviers corrigée des chocs externes et son impact sur l'autofinancement des investissements (2019-2024)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Épargne brute	3,00	3,63	3,15	2,55	3,80	4,01
Épargne nette	0,45	1,05	0,48	-0,20	0,86	1,04
Dotation budgétaire base 2014 non perçue	1,10	1,10	1,10	1,10	1,10	1,10
Dépenses nouvelles mesures nationales RH	0	0,01	0,03	0,34	0,36	0,47
Épargne brute corrigée des mesures nat.	4,11	4,73	4,28	4,00	5,27	5,59
Épargne nette corrigée des mesures nat.	1,55	2,16	1,61	1,25	2,32	2,61
Emprunt de l'exercice	2,50	0,50	4,10	4,94	2,10	2,50
Besoin d'emprunt corrigé	1,40	-0,61	2,97	3,50	0,63	0,93

En millions d'euros

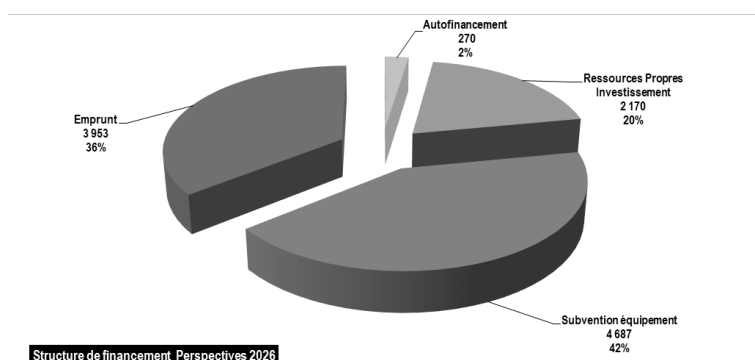
3. La poursuite d'un niveau élevé d'investissement en 2026

Depuis 2014, la Ville de Louviers a financé 75 millions d'euros d'investissements, avec un rythme de plus en plus soutenu. 27,5 millions d'euros ont été investis entre 2014 et 2019 et 47,5 millions entre 2020 et 2025. Au cours de la période 2014-2025, la dette municipale a diminué et les taux d'imposition ont baissé.

Les dépenses d'équipement à financer au titre de l'exercice 2026 sont estimées à environ **11 millions d'euros** répartis de la manière suivante :

- 2,44 millions d'euros provenant des ressources propres d'investissement (FCTVA, cessions d'actif et l'épargne nette) ;
- 4,68 millions de subventions d'équipement versées par les partenaires de la Ville (État, Région, Département, agglomération, CAF).

Il en résulte donc un *besoin de financement externe* valorisé aux alentours de 3,9 millions d'euros sur l'exercice 2026, ce qui représente un besoin de financement de 36% du programme d'investissements.



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

		CA 2024	Vote 2025	Projet 2026	
Dépenses à Financer	1	7 515	11 298	11 080	
Autofinancement	2	2 727	1 571	2 440	22%
Résultat reporté N-1	3	1 786	1 771		
Subventions d'équipement	4	2 272	5 992	4 687	42%
Emprunt	5	2 500	1 964	3 953	36%

- **L'impact sur la section d'investissement du passage à la norme comptable M57**

Une conséquence du passage à la norme comptable M57 est **l'obligation de procéder à un « apurement » comptable**, c'est-à-dire la remise à zéro du compte 1069, créé à l'occasion de la précédente réforme (celle du passage à la M14 le 1^{er} janvier 1997), et qui permettait de neutraliser sur le premier exercice la charge induite par le respect de l'application du mécanisme de l'annualité budgétaire (neutraliser l'incidence budgétaire résultant de la mise en place du rattachement des charges et des produits à l'exercice).

Suivant les modalités d'apurement retenues, cette opération a finalement pour conséquence de créer une dépense d'investissement de 779 000 euros, avec la possibilité de lissage sur dix ans. Cela implique, pour la Ville, **une dépense d'investissement de 77 900 euros** sur l'exercice budgétaire 2026.

- **Les principaux investissements programmés en 2026**

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2026 concernent, pour l'essentiel, les projets suivants :

- **Le programme de rénovation urbaine du quartier des Acacias / La Londe / Les Oiseaux** pour près des deux tiers des investissements programmés sur l'exercice budgétaire, soit 6,5 millions d'euros. 3,5 millions d'euros sont notamment fléchés sur la future école / ALSH des Acacias dont les travaux ont débuté au cours de l'été 2025. La « fabrique des solutions », projet conjoint de la Ville de Louviers et du Département de l'Eure entre également dans sa phase opérationnelle avec un commencement des travaux de construction prévu avant la fin du 1^{er} semestre 2026 et une première enveloppe de 2 millions d'euros allouée sur l'exercice budgétaire 2026. La poursuite du chantier de requalification des espaces publics du quartier devrait quant à elle mobiliser 1 million d'euros sur le budget 2026.
- La phase IV de la **restauration de l'église Notre-Dame**, qui concerne la façade Sud et le Porche du midi, pour 750 000 euros.
- La rénovation du **terrain de baseball du stade Annette Sergent** pour un montant de 250 000 euros.
- La réalisation d'un **city stade synthétique à Maison Rouge**
- Le projet de « **Corner Normand** », tiers lieu commerçant rue du Général de Gaulle, avec une première enveloppe de 500 000 euros en 2026.
- Les travaux **d'entretien des bâtiments communaux**, à hauteur de 620 000 euros.
- La **déconstruction de l'immeuble insalubre du 20 rue du quai**, pour 150 000 euros, dans la perspective de la réalisation d'un aménagement urbain qualitatif de mise en valeur de l'Eure.
- Le solde des travaux d'aménagement de **la Place de la Porte de l'eau**, pour un montant de 200 000 euros.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception en préfecture : 14/11/2025

- Le programme de **vidéoprotection**, avec une enveloppe dédiée de 70 000 euros.
- La mise en œuvre du Plan de signalétique directionnelle, après l'achèvement en 2025 de la phase d'études, pour un montant

Programme des investissements prévus en 2026

N° Prog	Programme	Code Op	Operation	Budget 2025		Perspectives 2026	
				DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
				Vote_			
0101	ANRU	010101	POLE ENFANCE DES ACACIAS	1 152	1 000	3 400	1 413
		010102	CRECHE DES ACACIAS	73	-	-	-
		010103	MAISON DES SOLUTIONS	830	250	1 900	1 400
		010104	REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	150	200	900	-
	Total ANRU			2 205	1 450	6 200	2 813
0201	CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC	020101	PROGRAMME MOBILIER URBAIN	55	-	30	-
		020103	PROJETS PAYSAGERS	170	-	50	-
		020104	PROXIMITE	45	-	40	-
		020105	AIRES DE JEUX	20	-	140	100
		020106	COEUR DE VILLE Plan façades	57	-	60	-
		020107	20 RUE DU QUAI	150	244	150	-
		020108	PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC	180	2	292	-
		020109	SIGNALETIQUE	87	-	20	-
		020110	VIDEOSURVEILLANCE	55	6	70	28
		020111	TRAVAUX DE VOIRIE	231	-	100	92
	Total CADRE DE VIE - ESPACE PUBLIC			1 049	252	952	220
0301	ENERGIE - RESEAUX	030101	CHAUFFAGE	90	-	90	-
		030102	LOUVERS ENERGIE	101	-	100	-
		030103	SIEGE	-	-	115	-
		030104	DEFENSE INCENDIE	50	25	50	-
	Total ENERGIE - RESEAUX			241	25	355	-
0401	ADMINISTRATION COLLECTIVITE	040101	EQUIPEMENTS DES SERVICES	291	-	250	-
		040102	ACQUISITION EQUIPEMENTS ROULANTS	370	-	150	-
		040103	SYSTEME INFORMATIQUE	243	-	212	-
	Total ADMINISTRATION COLLECTIVITE			903	-	612	-
0501	PATRIMOINE COMMUNAL	050101	TRAVAUX CIMETIERE	-	9	10	-
		050102	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE	182	-	200	-
		050103	CULTUREL	33	15	10	5
		050104	BATIMENTS COMMUNAUX	689	496	400	-
	Total PATRIMOINE COMMUNAL			903	520	620	5
0601	PROJETS - ETUDES	060101	RESERVES FONCIERES	281	-	90	-
		060102	FRAIS D ETUDES DE DEFINITION	34	-	50	-
	Total PROJETS - ETUDES			315	-	140	-
0701	PROJETS STRUCTURANTS	070102	EGLISE ORGUE	100	-	-	-
		070103	EGLISE PHASE 4	197	450	750	550
		070104	ANNETTE SERGENT - BASE BALL	11	-	250	-
		070105	GYMNASSE MAXIME MARCHAND / PHIL CROIZON	4 062	2 600	25	729
		070106	TIERS LIEUX	551	540	500	250
		070107	AMENAGEMENT DESERTE DU HAMELET	80	-	-	-
		070108	PLACE DE LA PORTE DE L EAU	125	-	200	-
		070110	HOTEL DE VILLE	125	-	26	-
		070112	LOCAUX DE STOCKAGE EVENEMENTIEL	431	120	450	120
	Total PROJETS STRUCTURANTS			5 682	3 710	2 201	1 649
Total général				11 298	5 992	11 080	4 687

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

C – LA MAÎTRISE DE LA DETTE

Dans son rapport sur la gestion de la Ville de Louviers au cours de la période 2019 à 2024, la **Chambre régionale des comptes salue la nette amélioration de la capacité de désendettement de la commune qui est passée de 12,1 années en 2015 à 8,3 années en 2024**. La capacité d'autofinancement (CAF) brute par habitant « s'améliore entre 2019 et 2024 », souligne la Chambre régionale des comptes. Elle est désormais plus élevée à Louviers que dans les communes de la même strate. Quant à l'épargne nette, elle a augmenté de 135% entre 2019 et 2024.

La période est également marquée par une diminution significative du recours à l'emprunt qui s'établit désormais autour de 36% (contre 52% en 2014) pour financer les investissements. La Ville de Louviers emprunte donc proportionnellement beaucoup moins pour investir beaucoup plus.

La Ville de Louviers comptabilisait au 1^{er} janvier 2025 un stock de dette arrêté à 33,2 millions d'euros, contre 33,7 millions d'euros au 1^{er} janvier 2024, **soit un désendettement de (-) 476 000 euros**.

Le budget 2025, tel que voté en mode précompte administratif, propose un désendettement a minima de (-) 1,234 millions d'euros, pouvant aller jusqu'à (-) 2 millions d'euros selon le niveau d'exécution budgétaire, projetant un stock de dette au 31 décembre 2025, estimé entre 31 et 32 millions d'euros. **Sur la mandature 2020-2026, la Ville se sera donc désendettée a minima d'un million d'euros, tout en ayant investi 47 millions d'euros sur la période. Sur cette même période, elle aura remboursé 17,1 millions d'euros de dette.**

La restauration d'une épargne brute supérieure à la moyenne de sa strate permet à la Ville de **d'accélérer le rythme de son désendettement**.

Avec un taux moyen calculé à 2,45% intégrant les charges financières adossées aux crédits de trésorerie, la commune de Louviers peut ainsi se targuer d'une gestion optimisée et rigoureuse de sa dette, comme en témoigne l'évolution mais aussi la structure du stock de dette.

Synthèse de votre dette au 01/01/2025

Capital restant dû (CRD)	33 209
Taux moyen (ExEx, Annuel)	2,45%
Durée de vie résiduelle (1)	14 ans et 1 mois
Durée de vie moyenne (2)	7 ans et 5 mois
Nombre de lignes	31

(1) Durée de vie résiduelle

La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt

(2) Durée de vie moyenne

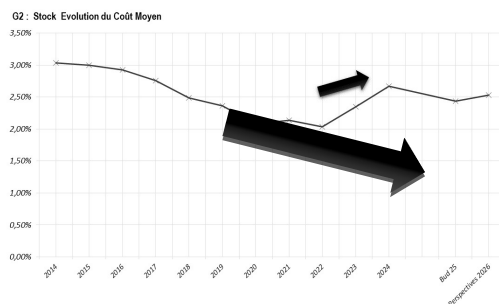
Il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année). La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement.

• Évolution de l'encours de dette depuis 2014

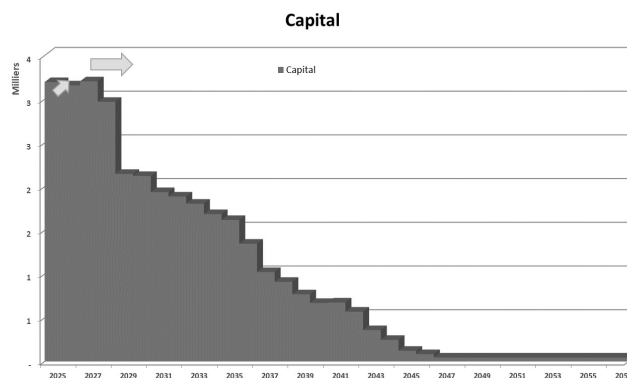
Louviers														Bud 25 Perspectives 2026	
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024			33 226	31 993
01/01/N	35 918	34 539	33 171	33 002	33 033	33 031	32 998	30 924	32 355	34 547	33 702			31 993	32 786
31/12/N	34 539	33 171	33 002	33 033	33 031	32 978	30 924	32 355	34 547	33 702	33 226			1 964	3 953
Emprunt de l'exercice	1 380	1 360	1 900	2 500	2 500	2 500	500	4 100	4 942	2 101	2 500			1 964	26 283
Amortissement	2 760	2 728	2 335	2 469	2 502	2 553	2 574	2 669	2 750	2 946	2 976			3 198	3 160
RAR N															
Variation Stock 31/12/N	- 1 380	- 1 368	- 435	31	- 2	- 53	- 2 074	1 431	2 192	- 845	- 476			- 1 234	793
Réaménagement - capitalisation			220			20									
Frais financiers	1 090	1 036	971	910	821	780	685	661	659	811	900			810	811
Coût moyen	3,04%	3,00%	2,93%	2,76%	2,49%	2,36%	2,08%	2,14%	2,04%	2,35%	2,67%			2,44%	2,53%
Service dette	3 850	3 764	3 306	3 379	3 323	3 333	3 259	3 330	3 409	3 757	3 876			4 008	3 971
Evol N/ N-1	39	- 86	- 458	74	- 56	10	- 74	71	79	348	119			2 132	27
Actualisé réception préfecture 02/11/2025 10-25-158-DE Date de télétransmission : 14/11/2025 Date de réception préfecture : 14/11/2025															

Au vu de l'estimation d'emprunt sur l'exercice budgétaire 2025, le désendettement de la Ville de Louviers depuis 2014 s'établit *a minima* à (-) 3,8 millions d'euros, pouvant aller jusqu'à (-) 4,8 millions représentant une baisse d'environ (-) 10,5 % à (-) 13,3%, ce qui témoigne de l'assainissement des finances municipales au vu du montant constaté des dépenses d'investissement qui s'élèvent à environ 75 millions d'euros entre 2014 et 2025.

- Évolution du coût moyen de l'encours de dette



- Profil d'extinction de la dette



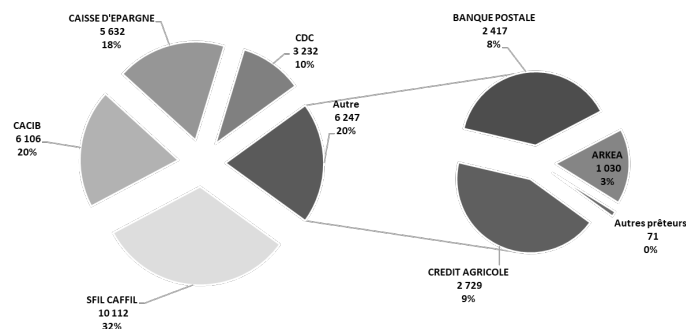
Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti (1)	Amortissement du plafond revolving (2)	Amortissement (1) + (2)	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2025	33 225,88	3 196,12	-	3 196,12	777,74	3 973,86	30 029,76
2026	30 029,76	3 158,36	-	3 158,36	610,18	3 768,54	26 871,40
2027	26 871,40	3 204,67	-	3 204,67	536,90	3 741,57	23 666,73
2028	23 666,73	2 970,02	-	2 970,02	465,34	3 435,36	20 696,71
2029	20 696,71	2 145,46	-	2 145,46	406,04	2 551,50	18 551,24
2030	18 551,24	2 121,99	-	2 121,99	373,50	2 495,49	16 429,26
2031	16 429,26	1 937,32	-	1 937,32	342,70	2 280,02	14 491,93
2032	14 491,93	1 887,09	-	1 887,09	312,90	2 200,00	12 604,84
2033	12 604,84	1 804,87	-	1 804,87	281,04	2 085,90	10 799,97
2034	10 799,97	1 685,66	-	1 685,66	248,39	1 934,05	9 114,31
2035	9 114,31	1 618,51	-	1 618,51	216,50	1 835,00	7 495,81
2036	7 495,81	1 347,33	-	1 347,33	184,09	1 531,43	6 148,48
2037	6 148,48	1 022,83	-	1 022,83	156,56	1 179,38	5 125,65
2038	5 125,65	911,18	-	911,18	134,59	1 045,78	4 214,46
2039	4 214,46	768,28	-	768,28	114,23	882,51	3 446,18
2040	3 446,18	669,72	-	669,72	96,43	766,15	2 776,46
2041	2 776,46	674,65	-	674,65	78,46	753,12	2 101,81
2042	2 101,81	570,11	-	570,11	60,05	630,16	1 531,70
2043	1 531,70	358,72	-	358,72	45,32	404,04	1 172,98
2044	1 172,98	246,83	-	246,83	34,54	281,37	926,15
2045	926,15	122,31	-	122,31	28,09	150,40	803,84
2046	803,84	83,84	-	83,84	26,10	109,94	720,00
2047	720,00	45,00	-	45,00	23,76	68,76	675,00
2048	675,00	45,00	-	45,00	21,60	66,60	630,00
2049	630,00	45,00	-	45,00	20,16	65,16	585,00
2050	585,00	45,00	-	45,00	18,72	63,72	540,00
2051	540,00	45,00	-	45,00	17,28	62,28	495,00
2052	495,00	45,00	-	45,00	15,84	60,84	450,00
2053	450,00	45,00	-	45,00	14,40	59,40	405,00
2054	405,00	45,00	-	45,00	12,96	57,96	360,00
2055	360,00	45,00	-	45,00	11,52	56,52	315,00
2056	315,00	45,00	-	45,00	10,08	55,08	270,00
2057	270,00	45,00	-	45,00	8,37	53,37	225,00
2058	225,00	45,00	-	45,00	6,98	51,98	180,00
2059	180,00	45,00	-	45,00	5,58	50,58	135,00
2060	135,00	45,00	-	45,00	4,19	49,19	90,00
2061	90,00	45,00	-	45,00	2,79	47,79	45,00
2062	45,00	45,00	-	45,00	1,40	46,40	-

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

- Dette par prêteurs

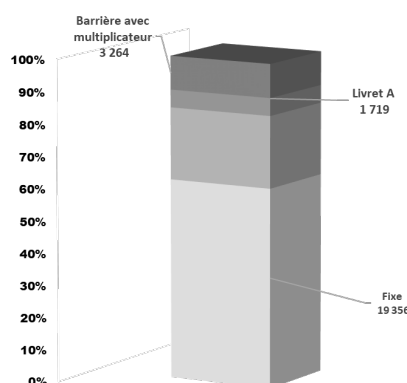
Trois établissements bancaires SFIL, Caisse d'Épargne et Crédit Agricole, partenaires historiques de la collectivité, cumulent 70% du stock de dette de la commune. Un nouvel acteur, consulté depuis 3 ans a intégré le panel de prêteur.

Prêteur	CRD	% du CRD
SFIL CAFFIL	10 112	32%
CACIB	6 106	19%
CAISSE D'EPARGNE	5 632	18%
CDC	3 232	10%
CREDIT AGRICOLE	2 729	9%
BANQUE POSTALE	2 417	8%
ARKEA	1 030	3%
Autres prêteurs	71	0%
Ensemble des prêteurs	31 330	100%



- Dette par risque de taux (à octobre 2025)

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	19 356	61,78%	1,52%
Variable	6 991	22,31%	2,90%
Livret A	1 719	5,49%	3,59%
Barrière avec multiplicateur	3 264	10,42%	4,04%
Ensemble des risques	31 330	100,00%	2,20%

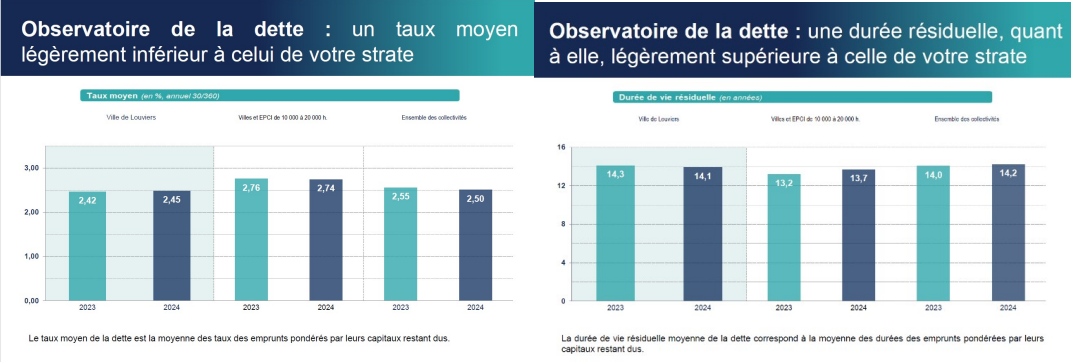


- Dette par nature

	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	27	25 223	2,20%
Revolving non consolidés	4	-	-
Revolving consolidés		6 106	2,21%
Total dette	31	31 329	2,20%

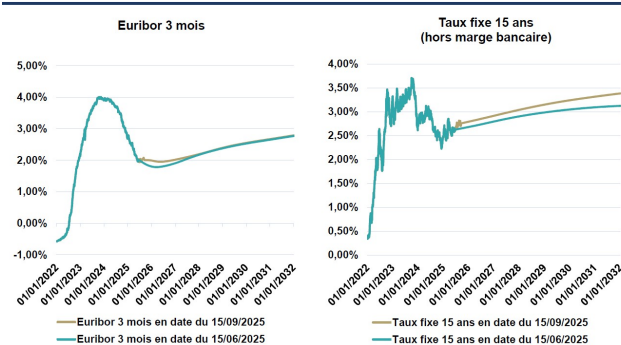
Accusé réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

• Dette par strate démographique



• Dette et perspectives de marché

➔ Historique et anticipations de taux



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

II. DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES QUI CONFIRMENT LE POIDS PREPONDERANT DES POLITIQUES MUNICIPALES EN FAVEUR DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Dans son rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Louviers sur les exercices 2019 à 2024, la Chambre régionale des comptes a souligné le poids prépondérant des dépenses municipales liées à l'éducation, à la culture et au sport :

« La répartition fonctionnelle des dépenses de fonctionnement témoigne du poids prépondérant des politiques liées à l'enseignement et à la formation (26,6 millions d'euros cumulés) avec en particulier la gestion des écoles maternelles et des écoles primaires et la contribution à la gestion des gymnases annexés aux collèges. Le deuxième poste de dépenses de la commune concerne la culture avec essentiellement la gestion de la médiathèque, du musée, de l'école de musique et de théâtre et des espaces culturels « La Gare aux Musiques » et « La Scène 5 » (15,2 millions d'euros cumulés), et le sport et la jeunesse avec la gestion des stades ainsi que des dépenses liées au fonctionnement des centres de loisirs (12,1 millions d'euros) ».

*Extrait du rapport de la Chambre régionale des comptes
sur la gestion de la commune de Louviers – Exercices 2019 et suivants.*

Tout en accordant une place importante aux politiques sociales qui se traduit notamment par une augmentation de la subvention de la Ville au CCAS, les orientations budgétaires pour 2026 confirment la **priorité donnée à l'éducation, à la culture, au sport et à la jeunesse** dans les choix opérés par la municipalité, tant en fonctionnement qu'en investissement.

A – En crédits de fonctionnement

1) La traduction budgétaire des priorités municipales

Les crédits dédiés au fonctionnement du service public municipal lié à l'éducation, à la culture au sport et à la jeunesse représentent près de **neuf millions d'euros annuels**, soit plus du tiers de la section de fonctionnement du budget de la Ville de Louviers.

Ce montant élevé témoigne de l'engagement de la collectivité bien au-delà du champ de sa compétence obligatoire. **Les budgets alloués aux écoles et centres de loisirs ont ainsi augmenté de près de 20% depuis 2020.**

Crédits de fonctionnement alloués aux politiques publiques municipales

CA_ NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	6 793	7 005	7 611	7 533	7 751	8 895	45 589
Enseignement	4 011	4 382	4 577	4 780	5 058	4 972	27 780
Culture	2 390	2 483	2 503	2 564	2 655	1 811	14 405
Sports Jeunesse	2 018	1 719	1 929	1 988	2 052	2 051	11 756
Interventions sociales et santé	1 627	1 637	1 852	1 931	1 898	2 168	11 113
Sécurité	830	1 047	1 154	1 255	1 347	1 316	6 949
Famille	1 643	1 637	1 732	1 742	1 810	1 968	10 532
Logement	-	-	-	-	2	-	2
Aménagement	1 879	1 677	1 576	1 626	1 426	1 439	9 624
Action économique	42	111	151	231	163	167	865
Total général	21 233	21 698	23 085	23 649	24 163	24 787	138 614

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

CA_ NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	29,73%	30,16%	31,00%	29,43%	29,52%	33,58%	30,61%
Enseignement	19,52%	20,83%	20,41%	20,93%	21,72%	20,78%	20,72%
Culture	11,63%	11,80%	11,16%	11,23%	11,40%	7,57%	10,75%
Sports Jeunesse	9,82%	8,17%	8,60%	8,71%	8,81%	8,57%	8,77%
Interventions sociales et santé	7,92%	7,78%	8,26%	8,45%	8,15%	9,06%	8,29%
Sécurité	4,04%	4,98%	5,15%	5,49%	5,79%	5,50%	5,18%
Famille	8,00%	7,78%	7,72%	7,63%	7,77%	8,23%	7,86%
Logement					0,01%		0,00%
Aménagement	9,15%	7,97%	7,03%	7,12%	6,13%	6,01%	7,18%
Action économique	0,20%	0,53%	0,67%	1,01%	0,70%	0,70%	0,64%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(en milliers d'euros et en pourcentages)

Le **fonctionnement des équipements culturels** (musée, médiathèque, théâtres de la Scène 5 et du Moulin, Villa Caldéron, Gare aux musiques et jusqu'en 2025 l'école de musique et de théâtre) représente une dépense de 1,8 millions d'euros annuels, contre environ 2,5 millions d'euros avant le transfert de l'école de musique et de théâtre à l'agglomération Seine-Eure.

S'agissant enfin des équipements sportifs et du soutien aux pratiques sportives, les budgets dédiés dépassent les 2 millions d'euros annuels.

Budget de fonctionnement des équipements culturels de la Ville

CA_ Actions Politique Publique	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
DIRECTION CULTURELLE	342	295	354	327	198	214	1 729
ECOLE DE MUSIQUE	642	714	713	758	802	3	3 631
MEDIATHEQUE	573	592	550	593	605	583	3 497
MUSEE	439	366	385	403	485	424	2 501
MOULIN	168	176	146	124	135	143	891
GARE AUX MUSIQUES	144	185	147	161	171	158	965
GRAND FORUM	53	34	53	19	14	4	177
RESIDENCE ARTISTES	28	26	29	15	7	12	117
SCENE 5	-	79	121	88	201	142	630
Autres Actons culturelles	2	15	5	77	38	130	268
Total général	2 390	2 483	2 503	2 564	2 655	1 811	14 405

(en milliers d'euros)

Les **dépenses de personnel** *stricto sensu* liées aux politiques publiques municipales de l'éducation, de la culture et du sport représentent à elles seules 38% de la masse salariale totale de la ville (et même près de 44% jusqu'à fin 2024 avant le transfert de l'école de musique et de théâtre à l'agglomération Seine-Eure). La présence d'une ATSEM par classe maternelle, l'extension des horaires d'accueil périscolaires, la création d'une crèche AVIP, le recrutement de médiateurs culturels témoignent de l'ambition du service public municipal au-delà des seules obligations légales.

Il a ainsi été décidé, lorsque la Ville de Louviers s'est retirée de l'EPCC le Tangram, de créer un poste de chargé d'action culturelle (en plus de la médiatrice du musée), ce qui représente un coût salarial de 55 000 euros annuels. Un demi-poste de dumiste a également été créé pour promouvoir l'éveil musical dans les écoles primaires de la ville, pour un coût salarial de 23 000 euros par an.

Montant et répartition de la masse salariale par politiques publiques

CA_ NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	3 741	3 897	4 232	4 168	4 312	5 011	25 360
Enseignement	2 803	3 057	3 203	3 311	3 518	3 497	19 390
Culture	1 696	1 788	1 729	1 800	1 889	1 150	10 051
Sports Jeunesse	1 240	1 064	907	1 024	1 069	989	6 292
Interventions sociales et santé	610	735	845	749	747	923	4 609
Sécurité	225	438	573	641	699	626	3 201
Famille	1 512	1 475	1 521	1 542	1 677	1 661	9 387
Aménagement	1 173	1 011	948	1 021	910	971	6 034
Action économique	-	-	42	117	54	46	260
Total général	13 001	13 464	13 999	14 372	14 875	14 872	84 584

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

CA NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	28,77%	28,94%	30,23%	29,00%	28,99%	33,69%	29,98%
Enseignement	21,56%	22,71%	22,88%	23,04%	23,65%	23,51%	22,92%
Culture	13,05%	13,28%	12,35%	12,52%	12,70%	7,73%	11,88%
Sports Jeunesse	9,54%	7,90%	6,48%	7,12%	7,19%	6,65%	7,44%
Interventions sociales et santé	4,70%	5,46%	6,04%	5,21%	5,02%	6,20%	5,45%
Sécurité	1,73%	3,25%	4,09%	4,46%	4,70%	4,21%	3,78%
Famille	11,63%	10,95%	10,87%	10,73%	11,27%	11,17%	11,10%
Aménagement	9,02%	7,51%	6,77%	7,11%	6,12%	6,53%	7,13%
Action économique			0,30%	0,82%	0,36%	0,31%	0,31%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(en milliers d'euros et en pourcentages)

S'agissant plus spécifiquement des **crédits d'activité**, les fonctions « Éducation », « Culture », « Sport » et « Jeunesse » mobilisent près de la moitié des dépenses municipales et 48% des subventions versées au secteur associatif et structures partenaires.

Montant et répartition des crédits d'activité par politiques publiques

CA NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	707	700	755	893	844	1 238	5 137
Enseignement	545	633	681	730	772	754	4 115
Culture	340	345	388	405	480	467	2 425
Sports Jeunesse	64	69	59	63	107	76	438
Interventions sociales et santé	153	124	115	92	96	105	686
Sécurité	28	33	30	23	33	44	191
Famille	54	79	90	111	100	124	559
Logement	-	-	-	-	2	-	2
Aménagement	192	206	164	142	159	126	989
Action économique	11	70	79	77	73	87	397
Total général	2 092	2 261	2 361	2 538	2 667	3 020	14 939

CA NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	33,78%	30,99%	31,98%	35,20%	31,65%	39,92%	34,15%
Enseignement	26,05%	28,00%	28,83%	28,78%	28,96%	25,42%	27,65%
Culture	16,25%	15,25%	16,45%	15,97%	18,00%	15,73%	16,29%
Sports Jeunesse	3,04%	3,07%	2,50%	2,49%	4,00%	2,55%	2,94%
Interventions sociales et santé	7,29%	5,51%	4,88%	3,64%	3,59%	3,55%	4,61%
Sécurité	1,33%	1,46%	1,26%	0,92%	1,23%	1,49%	1,28%
Famille	2,57%	3,51%	3,81%	4,39%	3,75%	4,18%	3,75%
Logement					0,08%		0,02%
Aménagement	9,16%	9,11%	6,96%	5,59%	5,97%	4,24%	6,64%
Action économique	0,51%	3,10%	3,34%	3,02%	2,75%	2,92%	2,66%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(en milliers d'euros et en pourcentages)

Dans le cadre de politiques publiques partenariales avec différentes structures du territoire, notamment associatives, la Ville verse chaque année un certain nombre de subventions. Celles-ci ont représenté un montant d'environ **1,1 million d'euros en 2025**, soit 45% du montant total des subventions versées chaque année, l'autre moitié correspondant à la subvention de la Ville au CCAS.

Parmi les subventions les plus significatives figurent le financement de la Caisse des écoles (203 000 euros annuels), le soutien à l'office municipal des sports (185 000 euros annuels), le financement des heures de nage et de glace au sein des équipements intercommunaux Caséo et Glacéo. Dans le champ de la culture, la ville a cessé en 2025 sa contribution à l'EPCC le Tangram, préférant une gestion en régie de sa programmation en matière de spectacle vivant.

Subventions versées par la Ville de Louviers

CA NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	162	171	153	175	164	246	1 072
Enseignement	398	411	381	374	397	436	2 396
Culture	166	166	150	152	90	-	723
Sports Jeunesse	447	369	535	578	599	657	3 185
Interventions sociales et santé	834	745	846	1 050	1 021	1 100	5 596
Famille	33	33	33	33		22	175
Aménagement	-	-	-	4	0		4
Total général	2 039	1 894	2 097	2 364	2 294	2 461	13 450

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

CA NFA	Ann 2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total général
Administration collectivité	7,97%	9,03%	7,29%	7,40%	7,16%	10,01%	8,15%
Enseignement	19,50%	21,69%	18,15%	15,80%	17,30%	17,72%	18,22%
Culture	8,13%	8,76%	7,15%	6,41%	3,92%		5,50%
Sports Jeunesse	21,91%	19,49%	25,51%	24,46%	26,12%	26,68%	24,22%
Interventions sociales et santé	40,89%	39,33%	40,34%	44,41%	44,49%	44,70%	42,55%
Famille	1,59%	1,72%	1,55%	1,37%	1,00%	0,89%	1,33%
Aménagement				0,15%	0,01%		0,03%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(en milliers d'euros et en pourcentages)

2) Des indicateurs d'évaluation qui soulignent l'efficacité du service public municipal

Différents indicateurs permettent de mesurer l'efficacité du service public municipal dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport et de la jeunesse, s'agissant notamment de la capacité à toucher un public toujours plus nombreux avec cette volonté de toujours « aller vers ».

Les documents d'orientation soumis depuis le début de la mandature au conseil municipal offrent un cadre de référence et d'analyse approprié pour évaluer l'impact de l'action municipale. Le passage à la norme comptable M57 va dans ce sens d'une approche visant à mesurer la performance de l'action publique au regard des crédits dépensés. À cet égard, et à titre d'exemples sans prétendre à l'exhaustivité, les indicateurs suivants témoignent du bon usage de l'argent public au regard des objectifs poursuivis.

• Vie éducative

- Les effectifs accueillis dans le cadre des activités périscolaires sont passés de 1 024 élèves en 2022 à 1 212 en 2024.
- Au cours de l'année scolaire 2024-2025, la Ville a financé 1 137 entrées au centre aquatique Caséo dont 189 pour les élèves de maternelle et 968 pour les élèves de classes élémentaires.
- Le nombre total de repas fournis par le Service commun de restauration collective est passé de 168 120 en 2022 à 179 225 en 2024 (les chiffres de 2020 et de 2021, très en-deçà, ne sont pas pertinents du fait de l'impact de la crise sanitaire sur la restauration scolaire).

Nombre annuel de couverts servis par le Service commun de restauration collective

Année	Crèches	Accueils de loisirs	Écoles	Portage à domicile	Total
2020	7 524	10 856	87 345	9 482	115 207
2021	11 128	13 960	119 332	8 203	152 623
2022	12 189	17 610	130 553	7 768	168 120
2023	13 632	18 364	136 406	8 267	176 669
2024	13 405	18 207	139 800	7 813	179 225

• Vie culturelle

- La fréquentation du théâtre de la Scène 5 et du Moulin a progressé de 20% depuis trois ans passant de 5 149 spectateurs annuels lors de la saison 2022/2023 à 6 215 spectateurs annuels lors de la saison 2024/2025.
- La fréquentation du musée s'est établie à 11 477 visiteurs en 2024 contre 11 163 en 2023.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

- La fréquentation de la médiathèque est passée de 31 479 entrées en 2022 à 40 903 entrées en 2024. Le nombre de documents prêtés est quant à lui passé de 101 542 en 2022 à 110 388 en 2023 et 122 202 en 2024. 28 interventions ont eu lieu en 2024 hors-les-murs, qui ont bénéficié à 793 personnes dont 228 enfants (ateliers lectures à Maison Rouge en partenariat avec l'IEFP, Grande dictée, Louviers plages, lectures au salon « au four et au moulin », lectures lors de la « fête de la famille à la Chaloupe, séances bibliothèques à la résidence du Parc, etc.).
- De janvier à octobre 2025, 575 spectateurs ont assisté aux concerts de la gare aux musiques (dont 24 pour des Master Class).

• Vie sportive

- La fréquentation des activités sportives proposées aux seniors a augmenté de 22% entre 2023 et 2024.

Activités seniors	Total d'inscrits		Total
	Lovériens	Extérieurs	
2023	200	20	220
2024	214	55	269

- Le nombre de licenciés des clubs sportifs financés dans le cadre de l'Office municipal du sport, à hauteur de 185 000 euros par an, sont passés de 4 895 en 2022 à 6 877 en 2025.

Années	Nombre d'associations subventionnées	Nombre de licenciés	Coût par licencié
2020	38	5868	32€
2021	34	5192	37€
2022	36	4895	39€
2023	36	6192	30€
2024	35	6570	28€
2025	34	6877	27€

B – En crédits d'investissement

Le plan pluriannuel d'investissements de la Ville de Louviers pour la mandature 2020-2026, d'un montant de près de 50 millions d'euros a, comme l'a souligné la Chambre régionale des comptes, principalement bénéficié aux infrastructures liées à l'éducation, à la culture et aux pratiques sportives.

Ces investissements majeurs pour la collectivité ont pu se réalisés grâce à d'importants cofinancements de partenaires de la Ville – État, Région, Département, Agglomération, CAF – dans le cadre de différents dispositifs que sont notamment le programme national « Action Cœur de Ville » et le contrat de territoire.

1. Les grands chantiers de l'éducation (petite enfance / enfance / jeunesse)

- **La nouvelle école Jules Ferry** : Opération immobilière d'un montant de 6,6 millions d'euros, regroupant école maternelle et primaire, ainsi qu'un ALSH, ce projet illustre aussi la politique de sobriété foncière et énergétique mise en œuvre au cours du mandat, avec la construction de cet équipement municipal à énergie positive. Les financements des partenaires s'élèvent à près de deux millions d'euros et dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville », cette école a bénéficié du 1^{er} prêt « plan de relance » accordé en France par la Banque des Territoires. Ce nouveau bâtiment apporte un confort d'usage aux enfants bien supérieur aux locaux peu adaptés de l'ancienne école.

Document communiqué en vertu de la loi n° 2019-1166 du 12/11/2019
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de réexamen : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 12/11/2025

- **La transformation de l'ancienne école Jean Zay en crèche des explorateurs** : A la suite de la fermeture de l'école Jean Zay, la Ville a procédé à la rénovation complète du bâtiment afin de créer 29 berceaux supplémentaires avec l'ouverture de la nouvelle crèche des explorateurs. Ce projet a représenté un investissement de 800 000 euros financé par la CAF et l'État à hauteur de près de 500 000 euros.
- **Le transfert de la crèche familiale au sein de l'école Saint-Exupéry** : Dans le cadre d'une gestion optimisée du patrimoine immobilier de la commune, l'école Saint Exupéry répartie sur deux bâtiments, accueille depuis septembre 2024 la crèche familiale sur le rez-de-chaussée d'un de ses bâtiments. Ce projet a permis la programmation de l'amélioration des installations sanitaires de l'école, la réhabilitation du RASED, de la bibliothèque. Pour la crèche familiale, les locaux sont plus accessibles au public, et les locaux beaucoup plus adaptés à l'accueil des jeunes enfants. Ces deux projets cumulent un niveau de dépense d'environ 600 000 €, avec des subventions de la CAF et de l'agglomération Seine-Eure à travers le dispositif des fonds de concours.
- **La nouvelle crèche les acacias** : Il s'agit du premier équipement public reconstruit dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier des Acacias. Oiseaux. D'un coût total de 3,2 millions d'euros, la nouvelle crèche offre neuf berceaux de plus que la précédente. Le choix des matériaux de construction et le mode de chauffage retenu fait de la nouvelle crèche des Acacias un bâtiment communal énergétiquement sobre.

L'enveloppe budgétaire allouée en 2026 aux investissements en faveur de l'éducation se situera autour de 3,7 millions d'euros. Elle concernera essentiellement la **future école des Acacias**, projet majeur du programme de rénovation urbaine des Acacias, qui accueillera également une unité d'inclusion pour les enfants en situation de handicap, ainsi qu'un accueil de loisirs intégré. Environ 10 millions d'euros sont consacrés à cette construction et à sa cour végétalisée, soit le quart du montant total de la rénovation du quartier des Acacias / La Londe/ Les Oiseaux. 4,3 millions d'euros proviennent de subventions allouées par les partenaires de la Ville (État, ANRU, Région, Département, Agglomération et CAF). Les crédits sont pour l'essentiel fléchés sur les exercices budgétaires 2026 et 2027.

Une enveloppe budgétaire de 400 000 euros permettra également de poursuivre le plan LED dans les écoles, ainsi que les études et travaux végétalisation des cours de récréation des écoles Jean Moulin et Jacques Prévert.

Au total, hors projets structurants évoqués ci-dessus, les travaux d'investissement pour la réhabilitation des écoles et des équipements dédiés à la petite enfance s'élèvent sur le mandat à environ 1,5 million d'euros.

2. Les grands chantiers du sport

Au titre des équipements sportifs, le mandat 2020-2026 est marqué par la construction du nouveau **gymnase Philippe Croizon**, inscrit au contrat de territoire pour un montant de 6,6 millions d'euros. Les dépenses liées aux études et aux travaux ont été réparties sur les quatre exercices budgétaires 2023, 2024, 2025 et plus marginalement sur 2026. La livraison de ce nouvel équipement s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation complète du site Maxime Marchand avec la construction de la maison des sports et des associations, la rénovation de la piste d'athlétisme du stade Carrington et la création du parvis Arnaud Beltrame.

Parmi les autres réalisations significatives, il convient également de mentionner l'espace de **CrossFit à Maison Rouge**, inauguré en 2021, pour un montant de près de 100 000 euros.

Au budget 2026, sont prévus :

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

- Les travaux de **rénovation du terrain de baseball** au stade Annette Sergent pour un montant estimé à 300 000 euros.
- La création d'un **terrain synthétique à Maison rouge** en lieu et place de l'actuel city stade, dans le cadre d'une concertation menée avec les jeunes du quartier.
- Le financement d'une étude sur **la requalification du stade Paul Coudray** afin d'identifier la possibilité de création de nouveaux espaces d'entraînement sur le site.

3. Les grands chantiers du patrimoine et de la culture

Les équipements culturels et le patrimoine historique de la Ville ont fait l'objet d'investissements significatifs :

Les travaux de **restauration de l'église Notre-Dame** ont représenté un total de 2,5 millions d'euros depuis 2020, répartis ainsi :

- 1,7 million pour la phase 2.
- 700 000 euros pour la phase 3.
- 250 000 euros pour le début de la phase 4.
- 850 000 euros pour l'orgue de Duruflé.

Au titre du spectacle vivant, la **création du théâtre « La Scène 5 »** a nécessité un investissement d'environ 100 000 euros pour la mise aux normes de l'équipement.

La **mise en valeur du patrimoine historique** de la Ville a représenté un investissement d'environ un million d'euros, subventionné à hauteur de 25% par la Région Normandie et l'agglomération Seine-Eure. Ont bénéficié de cette mise en lumière patrimoniale la médiathèque, l'église Notre-Dame, le Moulin, le square Albert 1^{er}, la place de la poissonnerie, l'école de musique et le musée.

S'agissant du **Musée**, outre la mise en lumière de l'édifice, une partie des huisseries du bâtiment ont été changées pour un montant de 104 000 euros.

L'exercice 2026 sera marqué par le financement de la tranche ferme de la phase 4 de la restauration de l'église Notre-Dame à hauteur de 750 000 euros sur l'exercice budgétaire.

EN CONCLUSION

À l'heure où se prépare le dernier exercice budgétaire du mandat, la Ville de Louviers aborde l'année 2026 avec lucidité et détermination. Lucidité, car chacun mesure les incertitudes d'un contexte économique et politique national fragilisé, qui appelle à la prudence et à la responsabilité. Détermination, car la commune a su démontrer, tout au long de ces années, qu'une gestion rigoureuse pouvait aller de pair avec une ambition forte pour le territoire et ses habitants.

Louviers a retrouvé des marges de manœuvre, une épargne reconstituée, une dette maîtrisée, et la confiance de ses partenaires institutionnels. Cette performance, reconnue par la Chambre régionale des comptes, traduit une réalité simple : nous avons fait le choix du sérieux budgétaire sans jamais renoncer à l'ambition politique et à l'exigence d'un haut niveau de service public. Cette cohérence entre rigueur financière et action concrète au service du quotidien constitue le socle de notre trajectoire.

L'année 2026 prolonge cette ligne de conduite. Dans un environnement budgétaire incertain, la municipalité confirme le choix de la stabilité fiscale et de la continuité des politiques publiques qui font l'identité de Louviers : l'éducation, la culture, le sport, la solidarité. Ce sont là les piliers d'une ville qui croit à la force de l'émancipation, de la création et du lien social.

Chaque euro investi par la commune doit renforcer le sens collectif, améliorer le cadre de vie, et consolider l'attractivité du territoire. Notre ambition est plus que jamais celle d'une ville qui croit au service public, non comme une dépense, mais comme une promesse : celle de l'éducation pour tous, de la culture accessible, du sport partagé, de la solidarité active.

C'est dans cet esprit que se poursuivront les grands projets structurants, à commencer par la rénovation urbaine du quartier des Acacias, chantier majeur du mandat qui s'achève.

Le passage à la norme comptable M57 marque une étape importante qui va permettre de traduire, dans nos outils de gestion, l'exigence de transparence, de lisibilité et de performance que nous devons aux Lovériens.

Ainsi, ce rapport d'orientations budgétaires ne se veut pas seulement un exercice imposé : il exprime une vision au service de politiques publiques humaines et structurantes, qui donnent sens à notre action et qui façonnent, jour après jour, le visage d'une ville qui se transforme sans se renier.

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-158-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025